

Commissions du C.E

Fonctionnement et utilité



Objectif de la formation



La loi prévoit des commissions obligatoires à partir de 200 salariés. Le comité d'entreprise doit s'assurer de leur mise en place ainsi que de leur fonctionnement. Lors de cette formation, nous traiterons de l'ensemble des commissions obligatoires et nous aborderons le sens que l'on peut donner aux commissions dites facultatives. Les apprenants travailleront sur le rôle et la place des commissions prévues par la loi. Pour les y aider, le formateur leur présentera un modèle de règlement intérieur d'une commission obligatoire. Nous ferons également le lien entre le rôle des commissions et celui du C.E.

Points forts de la formation



- ✓ **Juriste en droit social** et ex-Président de commission
- ✓ **Modèle de règlement** d'une commission obligatoire
- ✓ **Partage d'expériences** avec le formateur et les stagiaires
- ✓ **Évaluations des connaissances** à l'issue du stage
- ✓ **Groupe de 15 personnes maximum**

Détail du programme



Les commissions obligatoires et leur objectif légal

- La commission de la formation professionnelle
- La commission de l'égalité professionnelle
- La commission logement
- La commission économique

Utilité et place d'une commission facultative

- Définir le cadre d'une telle commission

Les moyens de fonctionnement d'une commission

- Définir le nombre de sièges et les représentants
- La Présidence de la commission
- Rôles et interactions entre la commission et le C.E
- Temps de travail et heures de délégation
- Le règlement interne à la commission
- Les outils de communication
- Les recours en cas de contentieux

Les travaux et la finalité de la commission

- Le travail d'investigation, de recensement
- Engager des discussions autour des enjeux
- Cadrer les besoins et être force de propositions
- La commission au service du C.E
- Bâtir et communiquer un projet au C.E
- Déclenchement de la consultation et avis du C.E

DURÉE DU STAGE
1 jour



INTERVENANT
Juriste en droit social



PRIX
Nous consulter



devis@osezvosdroits.com



01 79 75 22 26



www.osezvosdroits.com
blog.osezvosdroits.com

